

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 22081**

### Intitulé

CQP : Certificat de qualification professionnelle Conducteur d'équipement de fabrication

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Commission nationale paritaire de l'emploi (CPNE) de la plasturgie et des composites - Fédération de la plasturgie et des composites	Déléguée

### Niveau et/ou domaine d'activité

#### Convention(s) :

3066 - Plasturgie

#### Code(s) NSF :

225u conduite de machines de la plasturgie

#### Formacode(s) :

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le CQP Plasturgie Conducteur d'équipement de fabrication est en lien avec le métier de Conducteur (trice) de machine(s) de transformation en plasturgie.

Le (la) titulaire du CQP Plasturgie Conducteur d'équipement de fabrication conduit une ou plusieurs machines intégrées ou non dans une ligne de production y compris en procédant aux paramétrages de ses équipements.

Il s'agit d'équipements de fabrication en plasturgie spécifiques de la technique mise en œuvre (injection, injection-soufflage, extrusion, rotomoulage, calandrage...).

Les principales situations professionnelles rencontrées sont les suivantes :

Ø Conduite des équipements de fabrication (équipement d'injection, presses à injection, équipements et lignes d'extrusion, équipements de rotomoulage...) en fonction de la production à réaliser et selon les procédures établies

Ø Surveillance du maintien des paramètres de réglages des équipements durant leur fonctionnement selon des consignes existantes

Ø Réglage de machine(s) ou de ligne(s) automatisée(s) au démarrage ou en cours de fonctionnement

Ø Vérification des caractéristiques et de la qualité des approvisionnements et matières pour les formats à produire

Ø Réalisation des auto-contrôles de qualité de produits

Ø Renseignement des outils de suivi de l'activité (tableau de bords de production, relevés d'incidents, qualité...)

Nettoyage et entretien des équipements et/ou du matériel et de son espace de travail

Les capacités attestées :

Compétence 1 : Conduire un équipement de fabrication en plasturgie selon les consignes écrites et/ou orales disponibles au poste de travail

Compétence 2 : Surveiller le bon fonctionnement de l'équipement et réaliser des opérations techniques simples et un entretien de premier niveau

Compétence 3 : Vérifier la qualité et la conformité des produits

Compétence 4 : Mettre en œuvre les consignes et les règles Qualité Hygiène Sécurité Environnement (QHSE)

Compétence 5 : Transmettre, recevoir des informations et travailler en équipe

Compétence 6 : Utiliser les documents de suivi de production et prendre en compte les actions d'amélioration

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Les salariés titulaires du CQP Plasturgie Conducteur d'équipement de fabrication exercent leur activité sur les sites de production de la branche Plasturgie, au sein du service de production

Conducteur (trice) de machine(s) de transformation en plasturgie, conducteur (trice) de machine d'extrusion/ d'injection, conducteur (trice) de machine d'impression, conducteur (trice) d'installation...

#### Codes des fiches ROME les plus proches :

H3201 : Conduite d'équipement de formage des plastiques et caoutchoucs

### Modalités d'accès à cette certification

#### Descriptif des composants de la certification :

Les compétences suivantes sont évaluées :

Compétence 1 : Conduire un équipement de fabrication en plasturgie selon les consignes écrites et/ou orales disponibles au poste de travail

Compétence 2 : Surveiller le bon fonctionnement de l'équipement et réaliser des opérations techniques simples et un entretien de premier niveau

Compétence 3 : Vérifier la qualité et la conformité des produits

Compétence 4 : Mettre en œuvre les consignes et les règles Qualité Hygiène Sécurité Environnement (QHSE)

Compétence 5 : Transmettre, recevoir des informations et travailler en équipe

Compétence 6 : Utiliser les documents de suivi de production et prendre en compte les actions d'amélioration

Dans le cadre d'un parcours de développement des compétences, les compétences sont évaluées selon les modalités suivantes :

- Une observation en situation professionnelle
- Un entretien avec le candidat portant sur les activités réalisées au cours de son expérience ou de sa période de mise en pratique

Dans le cadre de la validation des acquis de l'expérience, l'évaluation du candidat s'appuie sur l'expérience du candidat, à partir d'une observation, d'une analyse des situations professionnelles rencontrées et d'un dossier renseigné par le candidat.

L'évaluation est réalisée par deux évaluateurs : un professionnel ayant une connaissance professionnelle actualisée du métier ciblé, du procédé et des outils utilisés par le candidat et un évaluateur CQP Plasturgie. Elle s'appuie sur un guide d'évaluation des compétences

**Validité des composantes acquises : 5 an(s)**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI/NON		COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant		X	
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		Le jury paritaire national est composé de 50% de représentants « employeurs » et 50% de représentants des « organisations syndicales »
En contrat de professionnalisation	X		Le jury paritaire national est composé de 50% de représentants « employeurs » et 50% de représentants des « organisations syndicales »
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2012	X		Même jury

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

#### LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

#### ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

#### Base légale

##### Référence du décret général :

##### Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 9 janvier 2015 publié au Journal Officiel du 30 janvier 2015 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, sous l'intitulé « Certificat de qualification professionnelle Conducteur d'équipement de fabrication » avec effet au 30 janvier 2015, jusqu'au 30 janvier 2020. Organisme certificateur : Commission paritaire nationale de l'emploi (CPNE) de la plasturgie - Fédération de la plasturgie et des composites

##### Référence du décret et/ou arrêté VAE :

##### Références autres :

#### Pour plus d'informations

##### Statistiques :

*Observatoire National Paritaire Prospectif des Métiers, des Emplois et des Qualifications de la Plasturgie*

*Fédération de la Plasturgie et des Composites*

<http://www.observatoire-plasturgie.com>

##### Autres sources d'information :

Fédération de la Plasturgie et des Composites. [www.laplasturgie.fr](http://www.laplasturgie.fr)

[Fédération de la Plasturgie et des Composites](#)

##### Lieu(x) de certification :

Commission nationale paritaire de l'emploi (CPNE) de la plasturgie et des composites - Fédération de la plasturgie et des composites : Île-de-France - Paris ( 75) [CNP de la Plasturgie]

CNPE de la Plasturgie

125, rue Aristide Briand - 92300 Levallois-Perret

##### Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

France entière

##### Historique de la certification :

Décision de la CNPE de la Plasturgie du 12 Octobre 2012 relative à la rénovation du dispositif des Certificats de Qualification Professionnelle de la Plasturgie.

Décision de la CNPE de la Plasturgie du 12 Octobre 2012 relative à la création du Certificat de Qualification Professionnelle de la Plasturgie Conducteur d'équipement de fabrication